

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



Établissements publics du ministère des sports

Vendredi 5 février 2021 – n° 341

Ce flash info du ministère des sports est édité toutes les semaines à destination des établissements publics du ministère des sports. Cet outil de communication permet la transmission d'informations utiles pour le pilotage au quotidien des établissements. Pour solliciter le bureau DS2A : ds.2a@sports.gouv.fr

[Téléchargement des pièces jointes](#)

Ce lien ne sera actif que 10 minutes environ après la diffusion du flash info et le restera pendant 7 jours.

Vie des établissements

Dialogues de gestion et rendez-vous stratégiques 2021

Le bureau DS2A vous remercie pour vos retours dans le sondage Framadate sur vos disponibilités; nous avons le plaisir de vous adresser en pièce jointe les dates et horaires des dialogues de gestion 2021 (pour les établissements n'ayant pas répondu, nous avons sécurisé des dates par défaut en fonction du calendrier du bureau DS2A).

Pour rappel, ces dialogues de gestion se dérouleront pour la première fois en lien avec le module "indicateurs de performance" du PSQS en analysant les saisies du réalisé des 15 indicateurs en 2020. Pour une bonne acculturation à l'outil, nous vous invitons dès maintenant à remplir vos cibles prévisionnelles 2021.

Enfin, afin de sécuriser les dates des rendez-vous stratégiques (RDVS), nous vous proposons de bloquer dès maintenant dans vos agendas les créneaux de préparation et de RDVS lors du dernier trimestre 2021, en espérant que nous pourrions les réaliser enfin en présentiel.

Conférences régionales du sport

Veillez trouver en pièces-jointes une note du 28 janvier 2021 relative à la mise en place des conférences régionales du sport et conférences des financeurs du sport et ses trois annexes.

Publications - Code mondial antidopage

[Veuillez cliquer ici pour accéder aux résultats des travaux](#) de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, habilitant le Gouvernement à prendre les mesures relevant du domaine de la loi nécessaires pour assurer la conformité du droit interne aux principes du code mondial antidopage et renforcer l'efficacité de la lutte contre le dopage.

Ressources humaines

Publication poste de PTP sur la Place de l'Emploi Public

INSEP

[Chargé\(e\) de projet formation et enseignement](#)

[Chef\(fe\) de projet Formation / Formateur\(rice\) Coordinateur\(trice\) de la filière STAPS](#)

[Chargé\(e\) de Mission Handiguide / Evaluation](#)

[CHARGE\(E\) DE MISSION EXPERTISE/ANIMATION DE RESEAUX](#)

CREPS de PACA

[Responsable du département Métiers Emploi Formation](#)

[FORMATEUR-COORDONNATEUR](#)

CREPS de Dijon

[Conseiller\(ère\) Haut Niveau et Haute Performance](#)

[Conseiller\(ère\) Haut Niveau et Haute Performance](#)

CREPS de Montpellier

[chef projet numérique-formateur au sein du pôle TICE du Creps de Montpellier](#)

CREPS de Wattignies

[formateur coordonnateur au département des formations et du CFA - MSA \(H/F\)](#)

Direction des sports

[Adjoint.e à la Cheffe de la mission des affaires européennes et internationales](#)

A la semaine prochaine

ORGANIGRAMME DU BUREAU DU PILOTAGE STRATEGIQUE ET TUTELLE DES ETABLISSEMENTS — DS.2A

| ds.a2@sports.gouv.fr | |
|--|--|
| Thibaut DESPRES thibaut_despres@sports.gouv.fr 01 40 45 90 09 07 60 08 78 13 | Chef de bureau <ul style="list-style-type: none"> Animation et pilotage du bureau |
| Quentin DETCHART quentin_detchart@sports.gouv.fr 01 40 45 93 87 | Adjoint au chef de bureau <ul style="list-style-type: none"> Dossiers transversaux : Ressources humaines des établissements publics ; relations services déconcentrés régionaux ; progiciel de délibérations. |
| Murielle MUHEL murielle_muhelle@sports.gouv.fr 01 40 45 95 37 | Assistante administrative du bureau et du sous-directeur en charge des réseaux DS2 <ul style="list-style-type: none"> Gestion administrative : Administration interne DS2, courriers [arrivée / départ], BAL DS2A. |
| Dominique RABUEL dominique_rabuel@sports.gouv.fr 01 40 45 96 93 | Juriste <ul style="list-style-type: none"> Pilotage et animation des sujets juridiques : Instances de dialogues sociales [CA, CT, CHSCT, ... – compositions / délibérations / ...] ; doctrines et écritures légistiques. |
| Sophie BAUCHART sophie_bauchart@sports.gouv.fr 01 40 45 92 11 | Responsable de tutelle <ul style="list-style-type: none"> Etablissements : CREPS de Bordeaux, Poitiers, Toulouse, Montpellier, Nancy, Strasbourg, Reims, Vichy et Vallon-Pont-D'arc Dossiers transversaux : Mutualisation ; agence comptable ; guide des procédures des établissements publics ; immobilier des opérateurs. |

| | |
|---|---|
| <p>Frédéric DAMBIER frédéric.dambier@sports.gouv.fr 01 40 45 93 03</p> | <p>Responsable de tutelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etablissements : IFCE et MNS • Dossiers transversaux : Contrats d'objectifs et de performance et Indicateurs nationaux [chef de projet PSQS] ; dialogues de gestion et rendez-vous stratégiques ; déploiement du SHN et Réseau Grand INSEP. |
| <p>David CHARRAS david.charras@sports.gouv.fr 01 40 45 96 25</p> | <p>Responsable de tutelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etablissements : CREPS de Wattignies, Ile de France, Dijon, La Réunion, Pointe A Pitre, PACA, Bourges, Nantes (PRN) • Dossiers transversaux : Enquêtes annuelles (effectifs / activités ; indemnitaires) ; développement durable ; éthique. |
| <p>Evelyne GONFIER evelyne.gonfier@sports.gouv.fr Arrivée au 1^{er} octobre 2020</p> | <p>Responsable de tutelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etablissements : ENSM et ENVSN • Dossiers transversaux : Pilotage budgétaire du Programme sport (219) relatif aux établissements publics sport. |
| <p>François ROBERT françois.robert@sports.gouv.fr 01 40 45 91 41</p> | <p>Responsable de tutelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etablissement : INSEP (dont contrat de partenariat public-privé et centre d'expertise sport et handicap) • Dossiers transversaux : Relations internationales ; RGPD. |

Diffusion à : Agents de la direction des sports, aux directeurs et adjoints des établissements publics sportifs, à l'IGESR, à la DRH des ministères sociaux, aux DRAJES et contrôleurs budgétaires, aux responsables des pôles ressources nationaux et organisations syndicales.

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)